

Séance du mercredi 13 décembre 2023

Délibération n° 04_2023_127

Modification des jours d'ouverture de l'Office de tourisme intercommunal

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi treize décembre deux mille vingt-trois à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REPLAÇANTS</u>
ARPEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	Excusé
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	Absente
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIÈRES Monsieur Jean-Claude LAUNAY Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Sandrine KOSTADINOV Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Sylvie OLIVIER	Pouvoir à Didier DEVASSINE jusqu'au point n° 14 Pouvoir à Florence COMBES Pouvoir à Francis BLONDIEAU Pouvoir à Philippe MARME Pouvoir à Noura ANGLADE
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Gérard MARTEAU	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 32
Membres votants : 36

Secrétaire de séance : Monsieur Pascal COLLIN

Date de la convocation : 6 décembre 2023
Date de l'affichage : 6 décembre 2023

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20231213-042023127-DE
Date de télétransmission : 20/12/2023
Date de réception préfecture : 20/12/2023

Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 13 décembre 2023

Délibération n° 04_2023_127

Modification des jours d'ouverture de l'Office de tourisme intercommunal

Monsieur Didier DEVASSINE, 7^{ème} Vice-Président, présente ce dossier

Vu la délibération du 25 novembre 2016 fixant les statuts de l'Office de tourisme intercommunal ;

considérant qu'afin de donner l'opportunité des services de travailler plus efficacement en mode projet et de permettre un meilleur accompagnement individuel de certains prestataires, il est proposé au Conseil communautaire de fermer l'accueil de l'Office de tourisme les lundis du 1^{er} janvier au 31 mars.

Les jours et horaires d'ouverture au public seraient donc les suivants à compter du 1^{er} janvier 2024

Janvier à mars

Du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Avril et d'octobre à décembre

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Mai à septembre :

Du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

Dimanche et jours fériés en juillet et août de 9 h 30 à 12 h 30.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

approuve la modification des jours d'ouverture de l'Office de tourisme intercommunal.

Le Président

Daniel BONNET



Le secrétaire de séance

Pascal COLLIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Pascal Collin', written over a circular stamp.